



# FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS



Une idée, un projet pour le quartier prioritaire de Bagatelle ?  
Faites appel au FPH du Conseil Citoyen de Bagatelle



## Qu'est-ce-que le FPH ?

Une aide qui accompagne vos projets au profit de la démocratie participative et du quartier prioritaire, pour encourager le développement de la citoyenneté active et du lien social, favoriser l'émergence et l'accompagnement des habitants à la vie locale de leur quartier ; jusqu'à 600 € par projet.

## Le FPH, comment ça fonctionne ?

- 1 Une idée, un projet pour votre quartier ?  
(porté par un collectif d'au moins 3 habitants ou une association)
- 2 Fiche projet à retirer, remplir et déposer auprès des animatrices du Conseil Citoyen, qui vous communiqueront la date de la réunion du comité d'attribution
- 3 Présentation du projet devant le comité d'attribution, qui débat et vérifie les critères, vote et arrête une décision
- 4 Décision rendue par courrier et mail au plus tard 10 jours suivant la réunion du CA
- 5 Devis à faire valider dès réception avec règlement directement aux prestataires
- 6 Réalisation du projet
- 7 Présentation du bilan dans le mois suivant la réalisation de l'action avec pièces justificatives à l'appui



Suivi administratif par les animatrices des Conseils Citoyens :

Contacts ☎ : 0692 03 16 43 / 0692 03 45 63

Informations sur le Facebook : *Conseil Citoyen de Bagatelle*

✉ : [conseilcitoyenbagatelle@gmail.com](mailto:conseilcitoyenbagatelle@gmail.com)

